



Commune de Plouguerneau  
PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 27 mai 2020  
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	29
Votants	29

**Date d'envoi de la convocation :** 20 mai 2020

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 27 mai à 20h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Yannig ROBIN, Maire.

**SECRETARE DE SEANCE :** ALAIN ROMEY élu à l'unanimité.

**ETAIENT PRESENTS :** Yannig ROBIN - Marie BOUSSEAU - Andrew LINCOLN - Léonie MOISAN - Marcel LE DALL - Naïg ETIENNE - François MERIEN - Catherine LE ROUX - Arnaud HENRY - Françoise GRANDMOUGIN - Alain ROMEY - Nadine ABJEAN - Hervé PERRAIN - Anne-Marie LE BIHAN - Arnaud VELLY - Paule LE GAD - Christian LE GOASDUFF - Cécile DECLERCO - Yannik BIGOUIN - Isabelle PASQUET - Bruno BOZEC - Hélène SALAUN - Philippe CARIOU - Marine JACQ - Lédie LE HIR - Bruno COATEVAL - Lydie GOURLAY - Christian DUMOULIN - Emmanuelle BALTZ

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :** ---

**– Ouverture de la séance du conseil à 20h00 –**

**INTRODUCTION**

*Y. Robin : je vais d'abord vous rappeler les résultats des élections, ensuite nommer celles et ceux qui ont été élus à l'issue du scrutin et je proposerai ensuite la désignation d'un secrétaire en la personne d'Alain Romey. Rappel des résultats des élections du 15 mars 2020 : par liste, ont obtenu « Plouguerneau en commun » 61.76 %, « Plouguerneau passionnément » 38.23%, abstentions 48,69 %, votants 51,31 % sur 5613 inscrits. 29 conseillers municipaux élus au premier tour, 24 sièges pour « Plouguerneau en commun » et cinq sièges pour « Plouguerneau passionnément ». Je vais maintenant vous lire la liste des noms des conseillers municipaux installés. La liste est la suivante : Emmanuelle Baltz, Christian Dumoulin, Lydie Gourlay, Bruno Coatéval, Lédie Le Hir, Marine Jacq, Philippe Cariou, Hélène Salaun, Bruno Bozec, Isabelle Pasquet, Yannik Bigouin, Cécile Declercq, Christian Le Goasduff, Paule Le Gad, Arnaud Velly, Anne-Marie Le Bihan, Hervé Perrain, Nadine Abjean, Alain Romey, Françoise Grandmougin, Arnaud Henry, Catherine Le roux, François Merien, Naïg Etienne, Marcel Le Dall, Léonie Moisan, Andrew Lincoln, Marie Bousseau, Yannig Robin. Voilà, je vous propose de désigner le secrétaire de séance, je propose la candidature d'Alain Romey, est-ce qu'il y a des personnes qui s'abstiennent, des personnes qui sont contre. Donc à l'unanimité, Alain Romey, est désigné secrétaire de séance. Je vais maintenant en tant qu'ancien maire passer la présidence de la séance au doyen de l'assemblée, Christian Dumoulin.*

*C. Dumoulin : Merci Yannig. Je vais d'abord commencer par procéder à l'appel. Avant de passer au vote du maire, je voudrais m'exprimer sur un petit discours que j'ai préparé. Mesdames et Messieurs, chers collègues, je tiens à vous remercier toutes et tous de votre présence aujourd'hui pour ce premier conseil municipal qui aura pour objet d'élire le maire et les adjoints. L'installation des 29 nouveaux conseillers n'a pu se faire dans le délai réglementaire, au mois de mars, suite à un virus pandémique qui s'est installé en France et qui nous a obligé à rester confinés pendant de longues semaines. En tant que le plus âgé de ce conseil municipal, j'ai l'honneur de présider cette séance pendant quelques minutes. Cependant, avant de procéder au vote pour élire le maire de notre commune, je souhaiterais remercier chaleureusement les professionnels de santé, ainsi que les différents intervenants qui se sont entièrement dévoués pour combattre ce terrible virus. Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment fort et une émotion personnelle. Le quorum étant atteint, nous allons procéder au vote. D'abord, Yannig, tu es présent et candidat, y'a-t-il d'autres candidats dans la salle ? Nous allons passer au vote à bulletin secret selon le protocole sanitaire qui nous a été fourni.*

<b>Nomenclature ACTES</b> 5.1.a	<b>ELECTION DU MAIRE</b>
------------------------------------	--------------------------

Monsieur Yannig ROBIN, maire en exercice ouvre la séance et installe les membres élus au nouveau Conseil Municipal.

Monsieur Alain ROMEY est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur Yannig ROBIN cède la présidence à Monsieur Christian Dumoulin, doyen d'âge. Après avoir procédé à l'appel des membres présents et constaté que le quorum était atteint, Monsieur Christian Dumoulin fait un appel à candidature au poste de Maire.

Monsieur Yannig ROBIN se déclare candidat. Monsieur Christian Dumoulin invite en conséquence l'assemblée à procéder à l'élection du maire.

Le vote se déroule à bulletin secret.

Liste des candidats à l'élection du maire :

1-M. ROBIN Yannig

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

-Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

-Nombre de votants (enveloppes déposées) : 29

-Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

-Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 5

-Nombre de suffrages exprimés : 24

-Majorité absolue : 13

Ont obtenu : M.Yannig ROBIN - 24 voix.

Monsieur Yannig ROBIN a été proclamé Maire de la commune de Plouguerneau.

*Y. Robin : je vous remercie pour cette confiance. Le maire ne serait pas grand-chose sans cette assemblée, sans les habitants, je n'oublie pas la légitimité du vote des habitants de Plouguerneau et du travail qui a pu être réalisé avec cette belle équipe.*

<b>Nomenclature ACTES</b> 5.2	<b>ADJOINTS AU MAIRE : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS</b>
----------------------------------	--

Monsieur le Maire a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à huit le nombre des adjoints au maire de la commune.

**Avis du Conseil Municipal** : favorable à l'unanimité

<b>Nomenclature ACTES</b> 5.1.b	<b>ELECTION DES ADJOINTS</b>
------------------------------------	------------------------------

En application des dispositions du Code Générale des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal vient de fixer à huit le nombre d'adjoints.

Sous la présidence de Yannig ROBIN, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le vote se déroule à bulletin secret.

Liste des candidats aux fonctions d'adjoint au maire.

## 1-Liste Marie BOUSSEAU

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

-Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

-Nombre de votants (enveloppes déposées) : 29

-Nombres de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

-Nombres de suffrages déclarés blancs par le bureau : 5

-Nombre de suffrages exprimés : 24

-Majorité absolue : 13

Ont obtenu : Liste Marie BOUSSEAU - 24 voix. Soit :

1- BOUSSEAU Marie – Première adjointe

2- LE DALL Marcel – Deuxième adjoint

3- MOISAN Léonie - Troisième adjointe

4- MERIEN François – Quatrième adjoint

5- ETIENNE Naïg – Cinquième adjointe

6- HENRY Arnaud – Sixième adjoint

7- LE ROUX Catherine - Septième adjointe

8- PERRAIN Hervé -Huitième adjoint

*Y.Robin : la liste d'adjoints est donc adoptée. Je vais maintenant vous lire la charte de l'élu local. C'est une nouveauté de quelque chose qui va dans le bon sens, dans le sens de la responsabilité, de la probité, et qui nous engage chacun et chacune durant toute la durée de ce mandat.*

### CHARTRE

*Y.Robin : un moment assez solennel, officiel, c'est important, la démocratie est quelque chose de précieux et qu'il faut soigner, ça passe aussi par des moments comme cela. Quelques mots, un vrai plaisir que de vivre ce moment attendu de confirmation du vote des Plouguerneens presque deux mois et demi après l'élection du 15 mars. Chacun de celles et de ceux qui sont ici autour de la table endossent aujourd'hui une nouvelle responsabilité au sein de notre commune. Une nouvelle responsabilité au service, mais plus encore une responsabilité à partager avec celles et ceux qui habitent notre commune. Une responsabilité municipale qui engage des collaborations avec nos voisins, des communes voisines bien sûres mais aussi notre communauté de communes, EPCI établissement public de coopération intercommunale. Collaboration encore avec le pays de Brest, le périmètre du bassin de vie, coopération encore avec notre département, avec notre région Bretagne, dans le cadre de notre France. Collaboration dans un cadre Européen étant lancé ce que ça signifie ici à l'échelle de Plouguerneau et inscription dans une vaste sphère qui s'appelle notre planète Terre tout entière. Ça peut paraître assez éloigné de nos préoccupations quotidiennes, quoi que nous vivons aujourd'hui de manière réelle avec gravité cette interdépendance à l'échelle planétaire. Réalité perceptible dans sa traduction virale depuis l'Oural en Chine. Problème localisé devenu en quelques semaines un problème mondialisé. C'est cette conscience de responsabilités locales, imprégnée d'enjeux globaux mondialisés tels que ceux concernant le climat qui ont guidé la nature, périmètre de délégations qui seront confiées à 22 conseillers municipaux. Ces délégations partagées avec huit adjoints et 14 conseillers/conseillères délégué(e)s ont été réfléchies et validées collectivement, je dis bien collectivement. C'est un long travail qui a été fait et qui ne concerne pas que les seuls élus ici présents, certains des collègues non élus mais présents dans la salle ont participé à ce travail et de nombreux autres assistent à distance à ce conseil municipal. Outre les délégations habituelles, finances, travaux, urbanisme, pour ne citer quelles, ces délégations correspondent à ce sur quoi nous souhaitons nous investir en priorité. Aujourd'hui nous avons élu les adjoints, ces délégations ne seront officielles qu'à l'issue du prochain conseil municipal du 10 juin, j'y reviendrai. Mais il me semble important que dans le cadre de ce premier conseil municipal ces délégations qui seront proposées vous soient précisées. Je vais demander à chacun des collègues de se lever lorsque je vais énoncer leur nom. Marine Jacq, sera proposée comme déléguée à la transition écologique. Philippe Cariou, délégué à la communication et à la langue bretonne. Hélène Salaun, déléguée à la scolarité. Bruno Bozec, délégué aux bâtiments et espaces publics*

et à l'accessibilité, et en plus de cela référent de Lilia. Isabelle Pasquet, déléguée au commerce et à l'artisanat. Yannik Bigouin, délégué au tourisme et à la vie associative. Cécile Declercq, déléguée référente du Grouanec. Christian Le Goasduff, délégué référent de Saint-Michel. Paule Le Gad, déléguée aux jumelages et aux coopérations décentralisées européennes et internationales. Arnaud Velly, délégué aux mobilités et à la sécurité routière. Anne-Marie Le Bihan, déléguée référente du bourg. Nadine Abjean, déléguée à l'agriculture. Alain Romey, délégué à l'urbanisme et aux affaires maritimes. Françoise Grandmougin, déléguée en charge des aînés et des relations intergénérationnelles. Je passe maintenant aux adjoints : Hervé Perrain, huitième maire adjoint aux finances. Catherine Le roux, septième maire adjointe en charge de la culture. Arnaud Henri, sixième maire adjoint en charge des travaux. Naïg Etienne, cinquième maire adjointe en charge de l'action sociale et des solidarités. François Merien, quatrième maire adjoint en charge de l'économie. Léonie Moisan, troisième maire adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse. Marcel Le Dall, deuxième maire adjoint en charge du sport et des activités de loisirs. Marie Bousseau, première maire adjointe chargée de l'environnement, du cadre de vie et de la participation citoyenne. Andrew Lincoln, premier représentant à la CCPA, en tout cas on l'espère car il y a un vote qui sera prévu par la suite. La manière dont nous nous sommes organisés durant le dernier mandat sera confirmé, je n'aspire pas à devenir vice-président de la communauté de communes, cette fonction sera proposée, en ce qui nous concerne en tout cas, à Andrew. Un grand merci bien évidemment à chacun chacune de mes collègues. Nous voilà donc prêts pour agir avec toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'engager avec nous. Prêts à nous engager avec les associations, avec et pour les acteurs économiques, avec évidemment ceux, sans eux nous ne serions pas grand-chose, les professionnels de la commune, pour un Plouguerneau enraciné et ouvert sur les autres et sur le monde. Nous voilà prêts à agir concrètement en faveur d'une démocratie ouverte, d'une action sociale et économique qui renforce les liens et d'une action environnementale qui préserve notre cadre de vie. Voilà en peu de mots ce sur quoi nous souhaitons nous engager avec le plus grand nombre et tout cela vous sera décliné avec plus de détails à la rentrée prochaine. Nous voilà donc toutes et tous responsables de notre présent et de notre avenir communal. Le présent exceptionnel qu'il nous est donné de vivre ne doit pas nous rendre aveugle de ce que nous percevons comme nécessité pour les mois et pour les années qui viennent. Après les masques, le feuilleton rocambolesque des plages, la rentrée scolaire, nous nous engageons à faire tout notre possible pour soutenir l'activité économique locale et réelle. Tout notre possible aussi en faveur de toutes celles et de tous ceux qui pourraient avoir à souffrir de cet épisode inédit. Malgré la dureté de ce que nous espérons que ce ne soit qu'un épisode exceptionnel, nous n'oublions pas l'action nécessaire pour le climat et l'adaptation nécessaire de notre commune aux évolutions climatiques. Nous voilà donc responsables politiques, au sens étymologique de vie de la cité. La politique est une chose trop sérieuse pour la laisser aux seuls politiciens. Une cité Plouguerneenne dans laquelle nous agissons mais qui nous fait continuer d'écouter et d'interroger. Une commune, dans laquelle il nous faut continuer de dialoguer pour mieux comprendre et agir ensemble localement sans oublier de lancer globalement à l'échelle de notre commune humanité. Une commune dans laquelle nous nous devons de rechercher la mobilité et de mobiliser tout ce qui peut nous permettre de mieux apprivoiser et donc de tisser des liens. Pour devenir comme le renard et sa rose dans le Petit Prince de Saint-Exupéry, responsable de ce que l'on apprivoise. À charge donc pour chacune et chacun de nous de nous engager comme coresponsables de cette belle terre que nous empruntons à nos enfants. Ce sont aussi les mots de Saint-Exupéry.

L. Le Hir : pour ce premier conseil, on souhaitait remercier toutes les personnes qui se sont déplacées le 15 mars pour un vote qui a quand même été fait dans des conditions très particulières. Notre groupe a progressé, nous étions trois nous sommes passés à cinq, nous n'avions pas de représentant à la CCPA et cette fois-ci nous en avons un, donc nous sommes sur la bonne pente on va dire, un progrès qui pour nous est important et qui représente un travail collectif fait lors de la campagne électorale. « Plouguerneau passionné » sera assidu aux différentes réunions, aux différents projets qui seront mis en place et au service de la population. Sur nos programmes nous avons des projets communs, nous mettrons à votre service notre expertise pour pouvoir les faire avancer dans un bon calendrier et dans une bonne dynamique. Nous serons vigilants sur les modalités de mise en place des différentes actions. Tout ce qui ira dans le sens des objectifs que nous nous sommes fixés, dynamiser la commune, garantir la sécurité, garantir des responsabilités, aider les personnes, toutes ces actions on les mènera avec vous. On s'exprimera quand ça sera nécessaire, parfois nous ne serons pas d'accord, on souhaite que le conseil municipal soit un lieu de débats, d'échanges, pas juste une chambre d'enregistrement. Nous aimerions aussi avoir des réunions assez régulières pour pouvoir justement progresser avec vous sur les projets qui sont attendus par la population, tu viens de citer un certain nombre d'attentes au niveau de l'écologie, de l'économie, ou du social, donc nous serons à vos côtés pour faire avancer les choses. La communication, c'est quelque chose de primordial donc il y aura un délégué si j'ai bien compris à la communication. On a vu pendant cette crise que la communication peut être anxiogène si elle n'est pas bien faite. Les gens peuvent aussi être dans l'attente de l'information au jour le jour donc il va falloir être vigilant sur ce que l'on va dire, le bon tempo, les bons mots pour



